



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 18/05/2021 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

CONSEIL MUNICIPAL-COMMUNE DE LA VERDIERE

Date	18/05/2021
Lieu	Salle Fontvieille
Présents	Frédéric BUISSON, Jean-François CHARRAT, Denis DUVAL, Danielle ENJARLAN, Sandra LIZANO, Gérard MARIGNANE, Francis PAYAN, Gilles ROGIER, Dominique VIDAL, Jean-Michel VIDAL, Gisèle VAUQUOY, Francine PIEULLE IKHLEF, Corinne BEAUDUEN, Stefano BLANC, Nicole THEILLOUT, Edmond BLANC,
Absents	Muriel GILLET, Jean-Philippe BERSIA, Eric BOURASSEAU,
Procurations	M GILLET à D VIDAL, JP BERSIA à S LIZANO, E BOURASSEAU à G VAUQUOY
Quorum	16 en début de séance
Heure d'ouverture de la séance	18H06
Heure de clôture de la séance	19H08
Présidence	Monsieur le Maire Gilles ROGIER
Secrétaire de séance	Pour l'opposition : Pour la majorité : Madame Dominique VIDAL a été élue secrétaire de séance
Public	Oui dans le respect des règles sanitaires en vigueur

Le registre des délibérations de la séance précédente a été notifié à chaque élu pour signature.



SECRETARIAT GENERAL

Dossier N°1 :	Approbation du procès-verbal du CM du 10/04/2021
<i>Débat</i>	G ROGIER demande aux membres du conseil si le procès-verbal du dernier conseil municipal en date du 10 avril 2021 est approuvé Aucune remarque
<i>Vote</i>	Approbation à l'unanimité
Dossier n°2	Information des décisions prise en vertu de la délégation d'attribution au maire pour prendre des décisions en application de l'article L2122-22 du CGCT
<i>Débat</i>	<p>G ROGIER informe l'assemblée des décisions qu'il a prises dans le cadre de la délégation de l'article L2122-22 du CGCT</p> <p>- Décision n°4 : demande de subvention auprès de la Drac et de la Région pour la restauration du retable du rosaire de l'église de l'Assomption</p> <p>La Drac et la Région subventionne le projet à hauteur de 40% chacun, soit un montant de 48 217,88€ HT, l'association du patrimoine prévoit un don de 12 000€, il reste un autofinancement d'environ 12 000€. Le montant total du projet s'élève à 120 544, 72€ HT</p> <p>Le FCTVA qui représente un remboursement d'une partie de la TVA se fera dans 2 ans.</p> <p>- Décision n°5 : attribution du marché pour la réhabilitation d'un garage en boulangerie : société APPA Rhône Alpes Auvergne</p> <p>La commission d'appel d'offre s'est réunie le 27 avril afin d'attribuer le marché de travaux pour la boulangerie. Les 3 lots ont été attribués à la société APPA pour un montant de 121 114€ HT</p> <p>Le lot n°1 concernant les réseaux, plomberie, sanitaire pour un montant de 16 690€ ht</p> <p>Le lot n°2 concernant l'électricité, pour un montant de 37 625€ ht</p> <p>Le lot n°3 concernant la peinture, plâtrerie carrelage menuiseries et enseignes, pour un montant de 66 799€ HT</p> <p>Le boulanger a été sélectionné, la livraison de la boulangerie est prévue pour mi-août</p>



RH

Dossier n°1	Création d'un poste de secrétaire général sur le grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet
<i>Débat</i>	G ROGIER explique que Madame Fabienne Bourguignon part officiellement en retraite le 31 juillet 2021, qu'elle sera en congé à partir du 1 ^{er} mai 2021, pour la remplacer, il a été créé un poste de secrétaire général sur un grade de rédacteur lors du précédent conseil municipal. Des candidats ont été reçus, aucun ne convenait, il est proposé de créer un poste identique mais sur le grade d'adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe, le poste de rédacteur sera supprimé lors d'un prochain conseil municipal.
<i>Vote</i>	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier n°2	Création d'un poste de garde champêtre à temps complet
<i>Débat</i>	G ROGIER explique que Monsieur Rémy GILLET a demandé sa mutation pour la mairie de Ginasservis. Il sera libéré le 23 juillet 2021. Une réflexion a été menée sur son remplacement. Un poste de garde champêtre semble mieux adapté au milieu rural qu'un poste de policier municipal. Si le recrutement s'avère infructueux, il sera proposé de créer un poste de policier municipal en catégorie C. G MARIGNANE demande si le poste a été proposé à Monsieur Rémy GILLET, en précisant qu'il ne serait peut-être pas parti dans ce cas G ROGIER informe qu'à son arrivée en tant que Maire, il avait proposé à Monsieur GILLET de passer le concours de Policier municipal, et qu'il a refusé G MARIGNANE s'interroge sur les nombreux départs et maladie des agents G ROGIER précise qu'il y avait du laxisme et qu'il a été mis en place une façon différente de travailler
<i>Vote</i>	Pour : 15 + 3 procurations Contre : 1 G MARIGNANE Abstention :
Dossier n°3	Suppression d'un poste de technicien territorial 35 h suite à mutation
<i>Débat</i>	G ROGIER explique que Monsieur David GILLIBERT a demandé sa mutation et que son poste n'a plus lieu d'être. S BLANC demande s'il sera remplacé par un poste en catégorie C ou pas G ROGIER précise que c'est à l'étude pour une catégorie C en interne qui serait chef d'équipe
<i>Vote</i>	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier n°4	Suppression d'un poste d'adjoint administratif 20h/sem suite départ en retraite
	G ROGIER explique que Madame Sybille De maisonseul est partie à la retraite



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 18/05/2021 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

<i>Débat</i>	en juin 2020, le poste n'avait pas été supprimé, cette suppression est une régularisation
<i>Vote</i>	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier n°5	Suppression d'un poste d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles ATSEM 24h/sem
<i>Débat</i>	G ROGIER explique qu'en décembre il a été crée un poste de 30h semaine. Cette suppression est également une régularisation
<i>Vote</i>	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier n°6	Modification du régime indemnitaire RIFSEEP
<i>Débat</i>	G ROGIER propose d'ajourner ce point. Il sera présenté au prochain conseil municipal

FINANCES

Dossier n°1	Création du budget annexe centre de santé
<i>Débat</i>	G ROGIER explique suite aux conseils du trésorier, il convient de créer un budget annexe dédié au centre de santé afin de permettre une identification claire du résultat généré durant l'exercice. Le centre de santé disposera ainsi de sa propre autonomie financière différente de celle du budget principal. Il précise qu'un médecin va venir s'installer le 1 ^{er} septembre. D VIDAL explique que le nouveau médecin est un homme de 45 ans, il est formé sur l'accompagnement de la souffrance par la méditation, le yoga, il a fréquenté des services urgentistes. Il va se rendre dans les villages voisins, le but est de s'adapter à la pénurie médicale.
<i>Vote</i>	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier n°2	Création de la régie d'avance et de recette pour le budget annexe du centre de santé
<i>Débat</i>	G ROGIER explique que la commune va encaisser les honoraires des visites du médecin et que pour ce faire, il faut créer une régie. JF CHARRAT demande qui va s'en occuper G ROGIER informe que c'est Christelle qui s'en occupera et que le trésorier a donné un avis conforme à la création de cette régie et à la nomination de son régisseur titulaire
<i>Vote</i>	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention



QUESTIONS DIVERSES

<p><i>Débat</i></p>	<ul style="list-style-type: none">- Sentier du patrimoine G MARIGNANE demande quand sera mise en place la plaque de départ du sentier du patrimoine qui devrait se situer au dessus du défibrillateur, cette plaque se situe au service technique G ROGIER précise que Francis PAYAN va se renseigner pour voir où cette plaque se trouve - Piscine F PIEULLE IKHLEF demande si la piscine va ouvrir cet été car c'est un point de rencontre pour beaucoup de personnes du village G ROGIER explique qu'il n'est pas contre mais qu'un état des lieux doit être fait afin de savoir s'il y a des travaux à faire et il faudra envisager le recrutement d'un maître nageur. Le protocole sanitaire en vigueur doit aussi être pris en compte S BLANC répond qu'on ne connaît pas encore les contraintes sanitaires qui devront être mises en place F PAYAN explique que le carrelage est à revoir G ROGIER propose de contacter un carreleur et de faire un diagnostic pour voir si elle est aux normes, rapidement pour une prise de décisions - cloches G MARIGNANE demande si les cloches qui avaient été enlevées pendant la période des nombreux vols dans la région, peuvent être remises. G ROGIER répond par l'affirmative - parc photovoltaïque G ROGIER informe qu'un groupe de travail a été mis en place depuis 6 mois. 5 candidats ont fait des propositions au cours de ces derniers mois, Engie, RES, Voltalia, EDP et Total quadran. Le choix final s'est porté sur Total Quadran. Il propose une indemnité d'immobilisation d'un million d'euros sur 4 ans puis un loyer de 16 000€ l'hectare sur 25 hectares soit 340 000€ par an sur 30 ans. S BLANC demande à quel endroit G ROGIER explique que c'est dans le prolongement de l'actuel parc. G MARIGNANE demande comment cela va évoluer avec l'actuel parc G ROGIER explique que c'est le service juridique de Total quadran qui va s'en occuper. - travaux F PAYAN explique que le rond point est presque terminé, qu'il y a plus de visibilité La source des Gleys a été réhabilitée par les agents du service technique, suite à la construction d'un mur de soutènement en juillet 2019 cette source avait été bouchée, le lavoir des gleys a été remis en état et F PAYAN souligne sa
---------------------	---



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 18/05/2021 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

<p>satisfaction pour le travail effectué par les agents municipaux. Des travaux à l'auberge sont en cours pour canaliser le pluvial. Pour le goudronnage, la première tranche de travaux environ 100 000€ a été effectué, notamment à la Mourotte. La seconde partie se fera en octobre.</p> <p>- Pigeons C BEAUDUEN informe que les pigeons deviennent de plus en plus nombreux dans le centre du village</p> <p>- Mur sous ville F PIEULLE IKHLEF demande si le mur sous ville ne peut pas être prolongé jusqu'en bas du premier bar G ROGIER informe qu'il y a un projet d'aménagement pour sécuriser le passage à ce niveau là.</p> <p>F PAYAN informe pour revenir sur le point ressource humaine, que certains agents sont partis mais que d'autres ont bien voulu revenir</p>
--

PV arrêté le 18 mai 2021 à 19H08

Gilles ROGIER

Le maire



Dominique VIDAL

Secrétaire de séance